



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MARSEILLE LA PHOCEENNE, BUREAU MARSEILLE ST VICTOR 8 AVENUE DE LA CORSE 13007 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

Laurent MORETTI, représentant de la société 3GM S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 31 AVENUE DE LA CORSE 13007 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Laurent MORETTI	1 000	1 000 €
Remy MORETTI	800	800 €
SARL MORETTI SIREN 493266241 représentée par Remy MORETTI	200	200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 mars 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
St Victor
8 avenue de la Corse
13007 MARSEILLE
Tél. 04 96 20 62 17 (appel local sans surtaxe)
Fax 04 96 10 77 61 SIREN 439 090 126 (N° 439)